PAS'partout
du 11 janvier 2021

Les chantiers de la rentrée 2021

Beaucoup de chantiers en ce début d'année : les évaluations nationales, encore et toujours plus, les nouveaux programmes de maternelle, la réforme des R.E.P, la direction d'école… Tout cela est très inquiétant car ces réformes s'inscrivent dans un même mouvement : une école publique qui risque de devenir de plus en plus à 2 vitesses en renforçant les inégalités dès l'âge de 3 ans, et en ôtant des moyens aux établissements en secteur défavorisé, notre métier d'enseignant où on nous pousse à devenir de simples exécutants d'une politique éducative pensée par quelques uns.

Au sommaire :

- **Évaluations, vous avez dit évaluations… la fin de notre liberté pédagogique ?**
- **Les nouveau programmes de Maternelle : le pilotage se renforce**
- **La réforme des R.E.P « Réseau d'Éducation Prioritaire » : l'abandon des milieux défavorisés ?**
- **La direction d'école : Et si on inventait plutôt que de subir ?**
- **Appel à la Grève du 26 janvier**

Évaluations, vous avez dit évaluations… la fin de notre liberté pédagogique ?

Avec l'ère Blanquer, nous sommes véritablement entrés dans l'ère du pilotage par l'évaluation. L'évaluation n'est plus un outil au service de l'enfant (et de sa famille) afin de lui permettre d'avoir un regard sur ses apprentissages, sur ses progrès et l'évolution de ses acquisitions. Les évaluations sont le centre d'un dispositif pour imposer aux enseignants des démarches pédagogiques que prônent certains chercheurs en odeur de sainteté auprès de notre ministre (Dehaene, Bentilida..). **Cela signifie de fait la fin de notre liberté pédagogique.** On commence par évaluer un niveau, puis un autre… jusqu'à justifier ~~à~~ de vouloir évaluer un enfant de 3 ans.

L'enjeu du pilotage est tel que la pression sur les enseignants de CP et CE1 afin qu'ils fassent passer ces évaluations et remonter les résultats a été extrêmement forte, relayée par les I.E.N et les conseillers pédagogiques sur le terrain. Certains enseignants ont résisté au départ puis ont cédé à l'usure. Pourtant une intersyndicale assez large continue toujours d'appeler au boycott de ces évaluations.

Et des petits lieux de résistances (des collègues isolés ou des collègues appartenant à des équipes pédagogiques très engagées) au sein de notre département ou dans d'autres département**s** nous rappellent que le refus est encore possible même si cela nécessite beaucoup de courage, d'engagement et d'énergie pour faire face aux réactions de la hiérarchie.
De nouvelles évaluations vont avoir lieu du 18 au 29 janvier dans les classes de CE1.
Dès l'année prochaine, d'autres niveaux vont être également concernés par ces évaluations : les grandes sections de maternelles et également.. les PETITES sections.
Nous serons donc encore plus nombreux à être confrontés à des injonctions qui sont en total contradiction~~s~~ avec l'idée que l'on se fait de notre métier d'enseignant – chercheur. **Peut-être cela réveillera t-il à nouveau une volonté de résister collectivement à des directives qui sont en train de modifier en profondeur notre métier et le lien que l'on cherche à construire avec nos élèves quand ils sont en situation de questionnement, de recherche, de doute… bref d'apprentissage**.

Au PAS, nous continuerons à accompagner toute velléité de résistance. s'appuyant sur la construction d'outils alternatifs d'évaluation des progrès et sur des apprentissages dans la durée et dans le respect des rythmes individuels.

Les nouveau programmes de Maternelle : le pilotage se renforce

Une note d'analyse et de propositions sur le programme de l'école maternelle vient d'être publiée courant décembre…. Et vient renforcer notre inquiétude sur le risque de renforcer les inégalités dès le plus jeune âge… et sur le pilotage pédagogique très fort qui s'en dégage.
Ce nouveau programme de maternelle qui pourrait être mis en place à la rentrée prochaine est de fait une programmation sur 3 ans pour réussir les évaluations de CP.
« *S'il faut absolument éviter de préparer les jeunes enfants aux exercices qui leur seront proposés en CP, il n'en demeure pas moins que ces exercices, conçus avec beaucoup de soin pour apprécier de manière objective des capacités mathématiques, peuvent faire office de guide et dessiner l'esprit dans lequel le travail avec les enfants de maternelle peut être mené.* »
C'est une rupture complète et clairement exprimée avec les programmes de 2015:« *En 2014 et en 2015, l'élaboration de ce programme était guidée par une vision générale de l'enfant mettant l'accent sur son développement comportemental et psycho-cognitif. La loi rendant obligatoire l'instruction dès l'âge de 3 ans invite à reconsidérer ses priorités et ses finalités, et à veiller à la construction progressive, mais effective des apprentissages.* » L'école maternelle devient d'emblée un lieu d'instruction sans laisser le temps à l'enfant de grandir, de se socialiser et d'apprendre à devenir élève en entrant à marche forcée dans les apprentissages scolaires qui plus est aux contenus souvent abrutissants. Ainsi des programmations déjà très détaillées, s'appuyant sur un nombre très restreint de chercheurs et avec un pilotage très fort sont présentées pour l'apprentissage de la langue, des mathématiques et des sciences. Tout le reste, que notre ministère choisit de ne pas évaluer, passe au second plan.

Et comment entendre, accepter que des enfants de 3 ans découvrant juste le milieu scolaire soient déjà évalués au niveau national sachant l'inquiétude et le stress que ce type d'évaluation peut générer dans les familles les plus éloignées du milieu scolaire. Et qui devra préparer les enfants à ces évaluations : les familles, les crèches, les assistantes maternelles… ?
Sans oublier une nouvelle évaluation à 5 ans, pour en refaire une à 6 ans et une autre à 7 ans… que va t-il se passer dans la tête de ces enfants qui, entre 3 et 7 ans, vont démarrer 4 années scolaires par 4 évaluations nationales où, à chaque fois, les parents vont être informés essentiellement de leurs difficultés ?

Au PAS, nous continuons de défendre notre métier d'enseignant-chercheur au sein de démarches pédagogiques qui favorisent le questionnement, la coopération, le tâtonnement, la socialisation, le droit à l'erreur et qui prennent en compte les rythmes d'apprentissages, encore plus en maternelle où les écarts sont énormes entre un enfant de début d'année et un enfant de fin d'année. Sous l'ère Blanquer il faudra mieux naître en janvier qu'en décembre pour ne pas risquer de devenir dès 3 ans un élève en difficulté avec tout ce que cela entraîne sur l'estime de soi.

La réforme des R.E.P « Réseau d'Éducation Prioritaire » : l'abandon des milieux défavorisés ?

La rentrée 2022 devrait sonner le glas des Réseaux d'Éducation Prioritaire. Seuls seront maintenus en l'état les 363 R.E.P +.
Pourquoi cette réforme ? L'objectif est de répartir autrement le milliard d'euro par an dévolu au fonctionnement des 729 R.E.P en modifiant les critères d'attribution puisque sera pris désormais en compte notamment l'isolement des établissements. A moyen constant, cela risque donc bien de se traduire par un transfert de moyens des quartiers populaires vers les zones rurales.
Comment cela s'organisera t-il ? Il n'y aura plus de cartes de réseaux au niveau national. Ce seront les Recteurs qui signeront des « contrats locaux d'accompagnement » de 3 ans avec les établissements désignés par ce que l'on appellera une « politique de priorisation académique ». Cela pourra donc concerner tout établissement qui se trouvera en situation de difficulté, qu'il soit rural, isolé ou qui relève de l'éducation prioritaire. L'enseignement catholique est de plus associé à cette politique de priorisation académique et devrait donc recevoir, lui aussi, des financements.
Quelles seront les conséquences ? Le risque principal est l'émiettement des aides qui risquent de les rendre en fin de compte non efficientes. C'est un abandon de toute une politique nationale en faveur des élèves les plus défavorisés. Et cela laisse le champ libre aux pressions des acteurs politiques locaux auprès du recteur afin que les établissements de leur secteur signent de tels contrats.
Mais bien sûr, avant on expérimente…. Dès la rentrée 2021, les académies de Lille, Aix-Marseille et Nantes vont expérimenter ces contrats locaux d'accompagnement. Si cela se passe comme pour les P.I.A.L, aucun bilan de cette expérimentation ne sera jamais publié et l'extension à l'ensemble du territoire se fera comme prévu à la rentrée 2022 quoi qu'il arrive et non quoi qu'il en coûte !

Le PAS dénonce la destruction de toute une politique nationale en faveur des élèves les plus défavorisés. Même si le PAS a par le passé dénoncé les insuffisances récurrentes de la politique des REP en terme de moyens, de formation, de nomination, de contenus pédagogiques etc … il n'en reste pas moins que les moyens financiers et humains donnés aux écoles des Réseaux d'Éducation Prioritaire permettent, dans l'ensemble, à ces établissements de stabiliser les équipes pédagogiques et de remplir leur mission d'éducation auprès d'un public très hétérogène. Leur ôter ou diminuer ces aides risque de rendre ces établissements très difficiles à gérer et de faire partir les enseignants les plus expérimentés. Cela irait également à l'encontre de la politique de la ville mise en place dans certains quartiers de grandes villes. Si des aides supplémentaires sont, par contre, nécessaires dans le secteur rural pour pallier notamment à l'isolement, dans certains établissements relevant de REP sans y être, ce sont les moyens qu'il faut augmenter et non pas continuer de déshabiller Pierre pour habiller Paul en voulant travailler à moyen constant. Car ce seront toujours les plus fragiles les grands perdants.

La direction d'école : Et si on inventait plutôt que de subir ?

Dans un PAS'partout daté du 15 juin, nous avons longuement détaillé le nouveau texte de loi et dit nos inquiétudes à voir l'arrivée au sein d'équipes pédagogiques souvent à faible effectif d'un directeur qui aurait un pouvoir hiérarchique sur ses collègues.

C'est pourquoi, en lien avec le syndicat SUD, nous avons eu envie d'agir en lançant la **création de groupes de travail pour une direction collégiale, horizontale, portée par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.** Certains d'entre nous ont pratiqué ces directions collégiales durant de longues années et peuvent témoigner que c'est possible, enrichissant et efficace. En 2008, avec l'arrivée de Sarkozy au pouvoir, ces directions qui existaient encore sur le département de l'Isère ont toutes été démantelées les unes après les autres (nationalement, ça a commencé avec l'arrivée de Fillon sous le 2ème mandat de Chirac). Nous croyons cependant, malgré le contexte difficile, qu'il est encore possible de développer au sein de nos écoles ce type d'échanges et d'organisation entre collègues.
C'est pourquoi, on reviendra à vous rapidement pour vous proposer de participer à un de ces groupes de travail.

Face à toutes ces inquiétudes sur le devenir de l'école publique mais aussi face à une transformation de notre métier d'enseignant dans laquelle nous ne reconnaissons plus ce pourquoi nous avons choisi ce métier, le PAS appelle à résister et s'associe à la mobilisation nationale du 26 janvier (voir tract en pièce jointe)

Notre adresse mail est :
pas38@wanadoo.fr
Vous voulez vous désinscrire ?